

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 020762 – ASA 13/018/02

Action complémentaire sur l'AU 342/02 (ASA 13/017/02 du 27 novembre 2002)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES DE TORTURE OU DE MAUVAIS TRAITEMENTS / PRISONNIERS D'OPINION PRÉSUMÉS / PRÉOCCUPATIONS D'ORDRE JURIDIQUE

BANGLADESH Saleem Samad (h), Bangladais, journaliste
Zaiba Malik (f), Britannique, journaliste de Channel 4
Bruno Sorrentino (h), Italien, réalisateur de Channel 4
Pricila Raj (f), Bangladaise, interprète
Mujib (h), Bangladais, chauffeur

Londres, le 3 décembre 2002

Saleem Samad, journaliste bangladais et correspondant au Bangladesh de l'organisation internationale *Reporters sans frontières*, qui milite en faveur de la liberté de la presse, a été arrêté le 29 novembre dernier. Il a été placé en détention provisoire pour une période de cinq jours, et il est à craindre qu'il ne soit soumis à la torture ou à d'autres formes de mauvais traitements pendant sa détention. Selon certaines sources, il est détenu dans les locaux du siège des services de renseignements de la capitale, Dacca.

L'arrestation de Saleem Samad est liée à celles de deux journalistes étrangers et de leurs deux collaborateurs sur place, survenues le 25 novembre dernier. Après leur interpellation, Zaiba Malik, Bruno Sorrentino et Pricila Raj ont été accusés de s'être livrés à des « activités antiétatiques ». Il semblerait que Mujib, le chauffeur des journalistes, soit témoin dans le cadre de cette affaire. On ignore si cet homme est toujours détenu ou s'il a été inculpé d'une quelconque infraction. Selon les informations recueillies, Saleem Samad avait servi de guide et d'interprète aux journalistes de Channel 4 pendant quelque temps ; aussi est-il à craindre qu'il ne soit également inculpé d'« activités antiétatiques ».

Le 28 novembre, d'après des informations relayées par plusieurs médias locaux et internationaux, une instance judiciaire a expressément autorisé les avocats de Zaiba Malik et de Bruno Sorrentino à voir ces détenus. Toutefois, lorsque les défenseurs se sont présentés au siège des services secrets, les 29 et 30 novembre, des policiers ont refusé de les laisser rencontrer leurs clients. Le 2 décembre, soit huit jours après leur interpellation, Zaiba Malik et Bruno Sorrentino ont été autorisés à rencontrer leurs avocats ainsi que des représentants consulaires de leurs pays respectifs. Selon certaines sources, les avocats chargés de la défense de Pricila Raj n'ont toujours pas pu s'entretenir avec elle.

Le 2 décembre, les deux journalistes européens et leur interprète, Pricila Raj, ont été transférés dans la prison centrale de Dacca, après avoir comparu devant une juridiction de la capitale bangladaise.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- faites part de votre préoccupation quant à la sécurité de Saleem Samad, qui a été arrêté le 29 novembre ;
- appelez les autorités bangladaises à veiller à ce que cet homme ne soit pas soumis à la torture ni à d'autres formes de mauvais traitements pendant sa détention ;
- cherchez à obtenir des autorités l'assurance que Saleem Samad et les quatre autres détenus pourront s'entretenir avec leurs avocats, recevoir la visite de leurs proches et bénéficier des soins médicaux éventuellement requis par leur état de santé, et ce sans restriction ;
- exhortez le gouvernement à faire en sorte que les avocats représentant Pricila Raj soient autorisés sur-le-champ et sans restriction à s'entretenir avec leur cliente ;

– dites-vous préoccupé par le fait que Zaiba Malik et Bruno Sorrentino n'ont été autorisés à consulter leurs avocats et leurs représentants consulaires que huit jours après leur arrestation.

APPELS À :

Première ministre :

Prime Minister Begum Khaleda Zia
Office of the Prime Minister
Gona Bhaban
Sher-e Bangla Nagar
Dhaka, Bangladesh

Télégrammes : Prime Minister Zia, Dhaka, Bangladesh

Fax : +880 2 811 3243

Courrier électronique : pm@pmobd.org ou
psecretary@pmobd.org

Formule d'appel : *Dear Prime Minister,* / Madame la
Première Ministre,

Ministre de l'Intérieur :

Mr Altaf Hossain Chowdhury
Minister of Home Affairs
Ministry of Home Affairs
Bangladesh Secretariat, Building 4
Dhaka, Bangladesh

Télégrammes : Minister of Home Affairs Chowdhury,
Dhaka, Bangladesh

Fax : +880 2 861 9667

Formule d'appel : *Dear Home Minister,* / Monsieur le
Ministre,

Inspecteur général de la police :

Mr Muddabir Hossain Chowdhury
Inspector General of Police
Police Headquarters, Fulbaria
Dhaka, Bangladesh

Télégrammes : Inspector General Chowdhury, Fulbaria, Dhaka, Bangladesh

Fax : +880 2 956 3362

Formule d'appel : *Dear Sir,* / Monsieur l'Inspecteur général

COPIES aux représentants diplomatiques du Bangladesh dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 15 JANVIER 2003, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents.
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*